

# Les Gîtes du Canal du Midi

## CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE & CONDITIONS GÉNÉRALES

<b><u>Gîte « La Cordonnerie »</u></b>  Rue de la commanderie 31290 RENNEVILLE	<b><u>Propriétaire :</u></b>  Brigitte & Jean Michel VERGNES 3 Chemin de côte blanche 31290 Montgaillard-Lauragais  Téléphone : 06 22 64 54 51 Email : <a href="mailto:brigittevergnnes@club-internet.fr">brigittevergnnes@club-internet.fr</a> <a href="http://www.gitescanaldumidi.fr">www.gitescanaldumidi.fr</a>
--	--

### **LOCATAIRE :**

Nom :

*Name - Name*

Prénom :

*First name – Vorname*

Adresse :

*Address - Anschrift*

Code postal :

*ZIP Code - Postleitzahl*

Ville :

*City – Stad*

Pays :

*iCountry - Land*

Telephone :

*Phone - Telefon*

Portable :

*Mobile - Handy*

E-mail :

### **DESCRIPTIF DU LOGEMENT :**

Maison de village, surface habitable 100m<sup>2</sup> pour 4 personnes, avec un jardin privatif de 300 m<sup>2</sup> attenant à la maison comprenant :

**Une cuisine** ouverte sur le séjour avec vaisselle, réfrigérateur/congélateur, plaque vitrocéramique, four, lave vaisselle, cafetière classique, grille pain, four micro onde etc..

**Un séjour** avec 2 banquettes, une TV écran plat, un baby foot de café, 2 fauteuils crapauds, wifi.

**Deux chambres** : une chambre avec un lit en 160x200, une chambre avec 2 lits en 190x90 + un lit d'appoint de 190x90.

**Une salle de bain** avec douche à l'italienne.

**Un WC** indépendant.

**Une buanderie** avec lave linge, sèche linge, aspirateur, lit et chaise bébé, suspension pour 4 vélos.

**Tapis de douche et torchons fournis, connexion wifi incluse.**

**Barbecue, salon de jardin.**

**Parking dans la rue.**

**Supplément à prévoir :**

*Électricité à la charge du locataire (sont inclus 8 kw/h/jour )  
La taxe de séjour est de 0,88€ par adultes et par jour.*

**SÉJOUR :** : du ...../...../20..... au ...../...../20.....

Nombre de personnes : ...                      Nombre de nuits : ...

**TARIF LOCATION :** ..... € ttc

**TARIF OPTIONS :** ..... € ttc

**OPTIONS FACULTATIVES :**

***Option ménage :*** Nous pouvons prendre à notre charge votre ménage pour 65 euros.  
Ne comprend pas la vaisselle et la sortie ordures ménagères.

***Option lit d'appoint :*** Dans la chambre des 2 lits une place, il est possible d'installer un lit d'appoint de très bonne qualité avec matelas et sommier à lattes pour 15€ par nuits.

***Option location des draps :*** Nous pouvons fournir les draps pour l'ensemble des lits.  
10€ par lit

***Option linge de toilette :*** Nous pouvons vous fournir draps de douche et serviettes de toilettes pour l'ensemble des occupants pour 5€ par personne.

Tapis de douche et torchons gratuits.

Le locataire déclare accepter les termes du présent contrat ainsi que les conditions générales de location.

*You accept the terms of this Agreement and the terms rentals - Der Mieter verpflichtet sich , vorbehaltlich der Bestimmungen dieses Abkommens und den Bestimmungen und Bedingungen der Vermietung*

Le locataire

Date : ...../...../20.....

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

« Read and approved »

« Gelesen und genehmigt »

## Conditions générales de location

**La signature du contrat de location par le locataire implique la pleine acceptation des conditions générales définies ci-dessous. Nous vous conseillons de les lire attentivement.**

1 - **L'heure d'arrivée** : Le gîte est disponible à partir de 16 h00.

2 - **L'heure de départ** : Le gîte devra être libéré avant 10 h00.

3 - **Obligation du locataire** : Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter «en bon père de famille» et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du locataire. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du locataire ou de sa famille.

4 - **État des lieux** : Le gîte loué étant de construction récente, celui-ci sera loué dans un très bon état. Nous vérifions le bon état du matériel et la propreté après chaque départ des locataires. La maison est louée meublée avec matériel de cuisine, vaisselles, couvertures, oreillers, traversin, TV... (voir descriptif). Conformément à l'article 1731 du code civil, le locataire se doit de rendre les lieux dans l'état dans lequel il les a trouvés (réglages du téléviseur inclus).

5 - **Dépôt de garantie ou caution** : A l'arrivée du locataire, un **dépôt de garantie de 300 euros** vous sera demandé. Ce dépôt de garantie couvre les éventuelles dégradations survenues durant le séjour du locataire à l'intérieur du gîte. Sont compris comme dommages locatifs, tous les dommages, dégradations du logement, ainsi que les dommages pertes ou vols causés aux biens mobiliers garnissant l'hébergement, pendant la période de location. Ce montant est payable par chèque uniquement. En l'absence de dégradations durant le séjour, le montant sera restitué au locataire dans un délai de 8 jours suivant son départ (envoi postal ou chèque détruit). En cas de dégradations trop importantes dont les montants de remise en état dépassent le montant du dépôt de garantie, les propriétaires feront appel à l'assurance du locataire (voir alinéa 6).

Dans le cas de l'existence de dommages locatifs inférieur au montant de la caution, le dépôt de garantie sera reversé dans un délai maximal de 1 mois après le départ du locataire. Les dépenses effectuées en réparation du préjudice subi seront déduites, justificatifs et factures à l'appui. Exemple : draps tachés, parquet rayé, peinture abîmée etc...

6 - **Assurances** : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'**être assuré par un contrat d'assurance type villégiature** pour ces différents risques (incendie, dégât des eaux etc....). Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts.

7 - **Tabac** : Le gîte loué est intégralement non fumeur.

8 - **Animaux** : La présence d'animaux de compagnie est interdite.



**Le propriétaire**

Date :

**Le locataire**

Signature (lu et approuvé)